

Motion n° 2023-03 présentée par Pascal Seeger au nom du groupe Démocrate-Chrétien-Vert'libéral et Denis Bucher pour le groupe des Vert.e.s de Meyrin-Cointrin demandant l'étude et la construction urgente d'installations photovoltaïques pour pallier les pénuries d'énergie à venir

Vu l'art. 12 de la Loi fédérale sur l'énergie (LEne) qui déclare que l'utilisation des énergies renouvelables et leur développement revêtent un intérêt national et l'art. 25 sur la contribution d'investissement pour les installations photovoltaïques;

Compte tenu de l'encouragement de la production d'électricité issue des énergies renouvelables à concurrence de 600 millions de francs pour les installations photovoltaïques en 2023, soutenu par l'Office fédéral de l'énergie;

Vu la nécessité urgente de renforcer la sécurité de l'approvisionnement pour réduire le risque de pénurie d'énergie en hiver;

Vu le Plan directeur cantonal de l'énergie (PDCnE) 2020-2030 visant notamment la souveraineté énergétique, gage d'une moindre dépendance de notre commune aux énergies fossiles et d'une sécurité d'approvisionnement accrue, au regard de la fiche 3.1 « Développer massivement le solaire thermique et photovoltaïque »;

Étant donné que SIG s'engage à tripler la production solaire dans le canton d'ici à 2025 par rapport à 2018 afin de couvrir 6% de la consommation d'électricité de Genève et que pour cela, il est essentiel de favoriser toutes les surfaces qui peuvent l'être;

Considérant que le PDComE de notre commune inscrit comme un des deux objectifs majeurs à l'horizon 2050 d'atteindre la société à 2000 Watts par personne et sans énergie nucléaire (soit 1000 Watts par personne pour les besoins d'énergie primaire territoriale);

Au vu du PDComE, notamment le volet 7, « Capter l'énergie solaire » qui se concentre sur les toitures et qu'il s'agit de compléter et de soutenir;

Considérant le fait qu'il a été demandé lors de la séance du Conseil municipal du 2 février 2021 un état des lieux du potentiel solaire à Meyrin afin d'avoir une vision globale pour la possibilité d'implanter des installations photovoltaïques sur le territoire;

Vu la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

Le Conseil municipal, dans sa séance du 12 septembre 2023,

D E C I D E

PAR 30 OUI

de demander au Conseil administratif :

1. d'organiser une commission durant laquelle seront auditionnés des représentants des SIG afin de clarifier les différentes modalités offertes à une commune pour l'installation de centrales photovoltaïques,
2. de procéder à l'étude de construction d'installations photovoltaïques sur des grandes surfaces déjà urbanisées, tels que des parkings en plein air et/ou des tronçons de pistes cyclables communales, avant la fin du premier semestre 2024, ceci en cohérence avec les actions déjà prévues dans le PDComE, notamment l'installation de panneaux solaires sur les toits des bâtiments existants,
3. en fonction des deux premiers « décide » de cette motion, de réaliser un projet concret sur la Commune–pour démontrer l'utilité et la possibilité de cohabiter avec d'autres bénéficiaires des lieux.

Motion n° 2023-03

Exposé des motifs

« Le risque de pénurie d'électricité est réel et important. Rien faire n'est pas une option », a asséné Michael Frank, directeur de l'Association des entreprises électriques suisses (AES) en 2022. Le décor est planté.

Autant les impacts du dérèglement climatique sont difficiles à percevoir pour certains, autant ne plus avoir d'électricité chez soi ou dans son entreprise sera une prise de conscience sans équivoque. L'urgence climatique a été votée à Meyrin. Celle de l'approvisionnement électrique doit l'être aujourd'hui pour assurer la transition énergétique et assurer la tranquillité publique dans notre commune.

Dans notre pays, le photovoltaïque fournit seulement 3% de l'électricité. En multipliant la production solaire par 25, ce qui est possible selon M. Roger Nordmann, auteur du livre « le plan solaire et climat », la Suisse peut diminuer ses émissions directe de CO2 de 85 %, voire davantage. Et bien entendu, il sera aussi possible de diminuer le risque d'approvisionnement de gaz ou de mazout. La Suisse disposera alors d'assez d'électricité pour la décarbonisation de notre société. Elle assumera ainsi sa part à la protection du climat, tout en réduisant sa facture pétrolière et gazière, tout en comblant les pénuries d'énergie annoncées par la Confédération.

Pour rappel, la durée de vie d'une centrale photovoltaïque est actuellement estimée à 40 ans, comme l'a démontré en Suisse la centrale du Mont-Soleil qui a fêté ses 30 ans en 2020. En effet, *«Seul 1% des 10'000 modules de la centrale électrique de Mont-Soleil a dû être remplacé depuis sa création, en 1992 ; A cause de bris de glace suite à des chutes de neige extrêmes la plupart du temps»*, comme on peut le lire sur ce reportage de la RTS datant de 2017 : *«La durée de vie des panneaux solaires serait deux fois plus longue que prévu»*

De nombreux autres exemples, toujours dans le même article, le confirme, par exemple à Lausanne *« l'installation située en contrebas du Pont Chauderon a vu sa puissance maximum reculer de moins de 10% en 26 ans. Lors de sa construction en 1991, on estimait qu'après 20 ans la puissance aurait chuté de 20%. »*

Une étude urgente est nécessaire pour cerner le potentiel d'installations photovoltaïques capables de produire des centaines de mégawatts heure par année, sans augmenter l'emprise au sol pour autant. Un exemple très proche est en cours de finalisation à Satigny avec la construction sur 200 mètres d'un abri avec de tels panneaux solaires, au-dessus d'une piste cyclable, qui produira 200MWh par an, directement injecté dans le réseau électrique SIG. Comme évoqué en 2021 déjà, le parc animalier Pairi Daiza en Belgique s'est doté du plus grand abri solaire (carport) du monde pour accueillir leurs visiteurs venus en voiture. Ces deux constructions, dans un souci de durabilité, sont construites en bois de nos régions et avec des panneaux solaires produits en Europe. Les finalités potentielles de ce projet sont ouvertes : que ce soit d'injecter l'électricité produite dans le réseau, de l'autoconsommer, voire de l'utiliser pour générer de l'hydrogène, ce sera à la Commune d'utiliser cette énergie au mieux.

Références :

- <https://www.renouvelle.be/fr/pairi-daiza-construit-le-plus-grand-parking-photovoltaique-au-monde/>
- <https://ww2.sig-ge.ch/actualites/un-projet-innovant-de-pistes-cyclables-solaires#:~:text=SIG%20s'engage%20%C3%A0%20tripler,surfaces%20qui%20peuvent%20l'%C3%AAtre.>
- <https://www.rts.ch/info/sciences-tech/environnement/8685083-la-duree-de-vie-des-panneaux-solaires-serait-deux-fois-plus-longue-que-prevu.html>